



Projet de PROCES VERBAL
Conseil d'Administration DE L'UDSF
(Union De la Sommellerie Française)

A LYON
Le 23 juin 2014

Président de l'UDSF : HERMET Michel
Trésorier & Aquitaine : PAUBERT Jean Pascal
Trésorier Adjoint & Paris: JAMROZIK Jean Luc

Commissions Maitres Sommeliers
& Nord: WIDEHEM Michel
Commission Jeunesse : BIRAUD David
Commission des sages : Philippe FAURE BRAC
Commission concours : SOMMIER Fabrice

Alpes Marseille Provence:
CAYOL Elisabeth
SUFFREN Daniel

Languedoc Roussillon :
BOMPAS Olivier
FANJAUD Alain

Alsace:
DUBS Serge
DIRWIMMER Jean Marie
KALT Jean Victor

Lorraine :
LAMBINE Jean Claude
LAMBINE Danielle

Auvergne-Limousin:
GIGOT Françoise

Lyonnais.
DERHE Laurent
CHAMBOST Arnaud
SCHAAF Frédéric

Aquitaine :
BIJASSON Bertrand
LATOURET Nicole
COURREGELONGUE Dominique

Midi Pyrénées :
DESBUREAUX Robert
SUBIRA Philippe

Bourgogne :
SMOLAREK Michel
PERRAULT Nicole
MEYROUX Philippe

Monaco :
FRANCK Patrick
WOELFFLE Frédéric

Bretagne :
LEFRANC Huguette

Nord :
AMA Jean Luc

CHAMPAGNE :
ARNAUD Eric
ORBAN Geoffrey
JUNKET Walter

Nice Cote d'Azur Provence
HEDAYAT Ali

CORSE :
PIERRE Raphael

Paris:
BUREAU Didier
PRADAL

Jura :
MUNOS Philippe
DELAVENNE Michelle
TROUSSARD Philippe

Poitou Charentes:
SOUPE Joël

Savoie Alpes:
CHARRIER Charles André
BOYER Laurent
RICHARD Jean Paul

Val de Loire :

Absents excusés :

| |
|----------------------|
| Ordre du jour |
|----------------------|

Point N° 1 Parole à Laurent Derhé Président ASLERA

Point N° 2 Lecture de l'ordre du jour

Point N° 3 Parole est donné au président Michel Hermet

Point N° 4 Validation du PV du CA de Bordeaux

Point N°5 Mise en conformité avec les statuts, le règlement intérieur et les usages de l'UDSF...

Point 6 : Elections à l'ASI

Point n°1 : Parole au président de l'ASLERA, Laurent DEHRE

Laurent DEHRE exprime tout d'abord sa joie et celle de tous les membres de l'association des Sommeliers Lyonnais et Rhône Alpes pour la tenue de ce CA dans la ville des lumières. Il est heureux de pouvoir fêter tous ensemble ce 50eme anniversaire et souhaite à l'ensemble de l'assemblée une Excellente réunion de travail.

Point n°2 : Lecture de l'ordre du jour

Comme suite à des soucis d'ordres familiaux Gisèle MARGUIN ne peut pas être présente, et que son Adjoint Antoine WOERLE est retenu en cette période d'examens Michel HERMET a demandé à Fabrice SOMMIER de tenir ce rôle le temps du CA

Point n°3 : Parole au président de l'UDSF, Michel HERMET

Je remercie Laurent DERHE, Président de l'association Lyon Rhône Alpes et son bureau, pour nous accueillir ici à Lyon, bordé par 3 fleuves : le Rhône, la Saône et le Beaujolais. Sous la protection de Notre Dame de Fourvière, Lyon fût la capitale la plus prospère de la Gaule. Dans cette capitale gastronomique, nos amis et collègues sommeliers, nous convient à partager leurs 50 ans. C'est avec plaisir que nous leur souhaitons, bien évidemment un très joyeux anniversaire.

Et je profite de cette occasion pour rendre hommage à l'un de mes prédécesseurs, qui a été le président fondateur de l'ASLERA. Il s'agit de Roger BORGOT, qui gérait LA TASSEE, rue de la Charité, à deux pas d'ici. Il fût l'une des personnes qui m'ont donné l'exemple et encouragé dans ce beau métier de Sommelier, que je venais de choisir. Avec beaucoup de respect, d'humilité et de professionnalisme, il entretenait des relations privilégiées avec les jeunes. Il fût le Président de l'UDSF de 1975 à 1979.

Je ne voudrais pas oublier d'évoquer la mémoire de deux personnages, qui ont profondément marqué l'Alsace et qui étaient deux artisans de l'Excellence : Laurence FALLER et Jean Pierre HAEBERLIN,

qui nous ont quitté récemment.

Je salue Eric ARNAUD, le nouveau président des Sommeliers de Champagne Ardenne, qui succède à notre ami Yves CHAPIER. Je souhaite à Eric Arnaud bon vent dans cette région pétillante, unique au monde et je lui adresse mes félicitations en rappelant que le rôle premier d'un Président est d'être fédérateur. Fédérer, c'est savoir aller vers les autres avec un certain charisme dans le but de rassembler pour marcher dans le même sens et défendre des valeurs.

Aller vers les autres, tendre la main, être réactif et volontaire, respecter les impératifs liés à sa fonction devraient faire partie des indispensables conditions nécessaires pour assumer normalement ses responsabilités. Mais, le constat est amer. Trop de régions tardent à envoyer les documents administratifs qu'exige la vie associative. Ce que le bureau vient de vivre me paraît indécent et non conforme à nos règlements et statuts. Il n'est absolument pas normal de devoir relancer plusieurs fois vos associations lorsqu'il s'agit d'envoyer les listings correctement établis, en concordance avec le paiement des quotes parts et de communiquer le nom des délégués qui constituent le Conseil d'Administration. Et, idem pour le nom des porte paroles des Etats Généraux. L'Union est une fédération d'associations qui, me semble t il, peuvent et doivent s'entraider... surtout si l'une d'entre elles éprouve de sérieuses difficultés de trésorerie. Il suffit d'en informer le bureau. Rien n'est plus méprisable que le silence ou l'absence de réponse.

Cette situation provoque un certain blocage qui rend impossible l'action, amoindrit l'énergie et brise une dynamique, indispensable à un bon fonctionnement. Cet état de choses entrave et brise les bonnes volontés et ne permet pas du tout à notre association de s'épanouir harmonieusement. J'éprouve quelquefois une certaine incompréhension, mêlée à des sentiments de découragement, qui viennent contrarier un élan et une volonté. Mais, mon souhait de préserver l'intérêt général l'emporte.

Cette analyse, en tout cas, vient conforter ma décision de convoquer les Etats Généraux de la Sommellerie Française qui, plus que jamais s'avèrent nécessaires, louables et indispensables pour l'avenir de notre association. Nous ne devons pas oublier que notre but est avant tout de défendre le métier de Sommelier.

Il est de notre devoir de le faire évoluer dans le bon sens, en écoutant les jeunes, en nous adaptant au monde qui nous entoure et en observant le développement de la Sommellerie sur le plan international. Depuis notre dernière rencontre de février à Bordeaux, le lancement des Etats Généraux a provoqué ou va provoquer des tables rondes dans chacune de vos régions. En parallèle, un Forum est également ouvert sur notre site. Il est animé par Olivier ZAVATTIN, basé à Carcassonne, en étroite relation avec Benjamin ROFFET, qui gère Facebook. Après un démarrage particulièrement discret, le Forum a connu depuis quelques semaines un certain frémissement, qui s'est transformé en pétilllement et que je souhaite voir se transformer en ébullition. Le forum est un carrefour d'idées où chacune et chacun peut s'exprimer sur un sujet précis, un espace où le débat peut s'instaurer, la critique s'émettre et les propositions fuser.

Je vous encourage à participer à ce forum et à communiquer sans relâche autour de vous, pour qu'un maximum de professionnels puisse se manifester. Et il serait judicieux d'écouter les Sommeliers non adhérents à l'UDSF. Leurs commentaires pourraient certainement éclairer nos lanternes. Ce Forum doit être un fertile terreau sur lequel vont germer des idées neuves, des initiatives et des visions qui nous aideront à construire la Sommellerie de demain.

Je vous souhaite un très bon Conseil d'Administration.

Point n°4 : Validation du procès-verbal du CA de Bordeaux-

Vote adopté à l'unanimité

Point n°5 : Acceptation de la décision de la commission des Maitre-Sommeliers- Vote

Présentation de 13 dossiers :

La commission valide 12 dossiers à l'unanimité, un dossier en suspend doit être revu. Le problème est aussi que le président de région pour ce dossier était absent de la réunion. Donc ce dossier devra être revu avec la présence obligatoire du président de la région.

Ils pourront recevoir le titre de maitre sommelier de l'Union de la Sommellerie Française

Ces derniers seront conviés par WIDHEM Michel.

Vote adopté à l'unanimité

Site internet

Le site de l'UDSF www.sommelier-france.org

En quelques lignes, le point sur l'actualité du site de l'Udsf

1) sur la fréquentation du site.

Pas de remarque particulière sur la fréquentation du site :

- une régularité de fréquentation avec une moyenne de 4.500 visiteurs uniques / mois.
- Une moyenne de 11.000 connexions par mois sur les 2 derniers mois.
- On constate une augmentation du nombre de nouveaux visiteurs d'une année sur l'autre : à N-1, pour le même nombre de sessions ouvertes, on compte 30,4% de nouveaux visiteurs en 2013 pour 37.3% en 2014.
- Sur les deux derniers mois, on compte plus de 45.000 pages vues en moyenne...

On peut penser que l'activité sur Facebook, et les liens qui ont été fait par rapport aux Etats généraux ont un impact sur l'apport de nouveaux visiteurs.

2) Concernant le e-mailing : 7 newsletters ont été adressées à nos membres et adhérents entre juin 2013 et juin 2014, dont 2 pour la Fête de la Gastronomie et 3 pour les Etats généraux. Ces newsletters sont envoyées aujourd'hui à près de 2000 internautes.

3) L'actualité des régions reste dynamique, mais on voit toujours un peu les mêmes régions. Pour rappel, une photo et quelques lignes suffisent pour publier un article dans la rubrique région.

4) Les états généraux de la sommellerie : le site tel qu'il a été conçu et configuré nous a permis de lancer le Forum des EGS rapidement. Olivier Zavattin a été chargé de l'animer et de lancer les thématiques, en relais avec la page Facebook.

Toujours dans la réactivité et la facilité d'adaptation, nous avons fait évoluer le forum en fonction des réactions des internautes. Même si l'on sait qu'il est difficile de faire écrire les internautes de façon spontanée sur des sujets aussi sérieux, nous voyons maintenant que le forum est fréquenté.

Enfin, quelques réaménagements du site sont en cours ; ils concernent la mise en avant des partenaires et la mise en avant de l'actualité. En effet, de nombreux articles sont mis en ligne dans différentes rubriques, mais sans apparaître en page d'accueil. Nous sommes donc en train de la réorganiser pour y faire remonter les informations de manière plus visible.

Vie de l'UDSF, Mise en conformité avec les statuts, le règlement intérieur et les usages de l'UDSF...

Michel HERMET propose que la cotisation des régions versée par membre passe de 18 à 20 €

Vote adopté à l'unanimité

Toutes les régions sont à jour de cotisations.

Il faut absolument penser à envoyer avec le listing la liste des délégués car ils sont membres de droit au CA de l'UDSF

Il faut vérifier que le nombre d'inscrits corresponde avec les cotisations

Une demande est faite à chaque région de donner sa date d'AG.

A la suite de ce tour de table, les dates étant très étalées, la décision est prise de conserver la date butoir du 31 mars pour envoyer les listings et chèques.

Le président de chaque région doit demander à leur secrétaire de faire passer le compte rendu de leur AG à la secrétaire générale

Michel HERMET propose la création de 5 « supers » régions qui regrouperaient dans un même ensemble géographique plusieurs régions.

La parole circule et les avis sont très partagés. Pour certains cela risque d'entraîner la disparition de l'Union. Pour d'autres cela est une bonne chose car cela simplifierait et offrirait un membre par grande région en relation directe avec le bureau.

Un dossier à reprendre dans un futur très proche, il ne s'agit aucunement de supprimer des régions existantes dont la complémentarité culturelle et humaine paraissent extrêmement importante. Le but étant d'arriver à une simplification administrative et de faciliter le fonctionnement de l'association. C'est une idée qui mérite discussion et réflexion notamment sur notre forum.

Michel HERMET nous fait part de sa rencontre avec une agence de communication axée sur le monde du vin : Même si certains aspects sont positifs il en ressort que beaucoup d'interprofessions ne font plus appel aux associations de sommeliers car elles n'y trouvent pas ce qu'elles recherchent. Une image peu positive avec souvent des impressions de club de dégustations que des sommeliers pros

L'assemblée ne partage pas cet avis car effectivement souvent les relations de terrains sont bonnes entre les sommeliers et les interros.

Notre démarche doit être : visibilité, image et soutien.

Les Etats Généraux de l'UDSF

Par Isabelle VASSALO

Nous avons peut-être mis en place ce forum un peu rapidement, sans vraiment y mettre d'intention claire.

Après réflexion, il me semble que les questions et les thématiques pourraient être revues. En effet, c'est un exemple, mais les questions d'administration et de gestion n'intéressent que peu de gens.

Ne devrions-nous pas plutôt ouvrir les thématiques, qui permettraient à l'ensemble des sommeliers et des acteurs du vin d'intervenir en donnant des avis, (avis qu'ensuite nous analyserons et synthétiserons).

Est-ce que des questions telles que : "quel serait le sommelier idéal ?", "quelle est votre image du sommelier ou de la sommellerie" ou "qu'est-ce que vous attendez de votre association de sommellerie", "pour ou contre la tenue UDSF ?", "comment imaginez-vous le métier de sommelier dans 10 ans, 20 ans...?" etc., ne seraient pas plus attractives.

Ce sont des questions plus ouvertes, qui permettraient aux internautes d'exprimer des ressentis et des avis, qui, même s'ils ne sont pas tous intéressants, pourraient faire réagir.

Les thématiques actuelles sont intéressantes, mais elles n'entraînent pas de réaction.

Ce débat est ouvert aux sommeliers, mais quand on analyse les flux de fréquentation de nos sites sur les articles, on comprend bien que les internautes surfent en général pour aller chercher de l'info, plutôt que d'en donner.

Je pense que l'idée du forum est bonne, mais ne doit-elle pas plutôt être traitée sous un angle "Donnez votre avis..." ou "Votre avis nous intéresse".

Voilà ma réflexion que je vous la livre telle quelle, qu'en pensez-vous ?

Par Olivier ZAVATTIN

J'ai analysé les différentes remarques d'Isabelle. L'analyse d'Isabelle est bonne concernant certaines questions élémentaires au métier de sommelier, ces questions :

"Quel serait le sommelier idéal ?"

"Quelle est votre image du sommelier ou de la sommellerie"

"Pour ou contre la tenue UDSF ?"

"Comment imaginez-vous le métier de sommelier dans 10 ans, 20 ans...?"

A mon sens ces questions doivent intervenir et devenir des questions d'appels, une forme d'appâts pour capter l'attention des acteurs de la sommellerie

Dans un second temps, une fois capter ce public devrait accrocher sur les questions que nous lançons aujourd'hui.

L'analyse de Thibault dans la diffusion de l'information est tout à fait cohérente, nous devons diffuser à travers l'ensemble des réseaux sociaux, j'ai noté

Que sur Facebook – UDSF Sommellerie Française – qu'il y avait eu des accroches, peut-être transférer les informations si pertinent soient elles sur le site

UDSF avec un simple copier-coller. En clair la diffusion doit être active afin de faire partie du paysage, il faudrait que les Associations régionales balancent également sur le sujet et interpellent leurs adhérents, mais comme explique Gisèle Marguin, s'ils ne répondent pas au secrétariat général...

Mon analyse est qu'il faut encore patienter quelques jours et faire une analyse de fond en fin de mois :

Combien de connexions ? Combien de réponses ? Qui a répondu ? Y a-t-il un impact au niveau des clicks en rapport à la newsletter UDSF ? Combien de personnes ouvrent la newsletter UDSF (sachant que sur de la newsletter 1000 ouvertures = max 20 captées et entre 2 et 5 personnes atteintes).

Maintenant nous pouvons lancer une question « classique » - Quelle est votre image de la sommellerie actuelle ? Afin de voir si cela peut être une

Accroche générale ciblant les acteurs du métier autre que les sommelier(e) s de l'UDSF...

C'est un chantier énorme, très important où la patience sera de rigueur, le plus dur étant de lancer ce forum et commencer à faire partie du paysage

Dans les réseaux sociaux...

Les responsables des 5 thématiques des Etats généraux

**FAIRE DE LA SOMMELLERIE UNE VOIE D'EXCELLENCE
LE SOMMELIER AU RESTAURANT
GESTION DE L'UDSF
PREMIER AMBASSADEUR DES VIGNOBLES
FEDERER LES ASSOCIATIONS REGIONALES**

**David BIRAUD (Paris)
Michel WIDHEM (Nord)
Olivier BOMPAS (Languedoc)
AUVERGNE (nom à préciser)
Laurent BOYER (Savoie)**

Il ne faut pas oublier que l'association c'est aussi la défense de notre métier – Christian PECHOUTRE

Serge DUBS explique que depuis des années on s'est toujours posé la question : comment faire pour récupérer des membres.

Des problèmes d'agendas

Des problèmes de vies

Il faut que les associations apportent plus surtout aux jeunes sans les faire renoncer.

Le métier n'est pas fait que de concours – Joël SOUPE

Un travail énorme nous attend pour ces états généraux

Michel HERMET donne la parole à Fabrice SOMMIER pour parler des concours

Pour le MSF les sélections ont été faites et se sont bien passées. Les phases finales auront lieu à Beaune à l'automne comme prévu

Pour le MOF Fabrice SOMMIER donne la parole au président de la classe Sommellerie Philippe FAURE BRAC

La sélection pour le concours aura lieu les 16 et 17 novembre à Paris

La date de la finale n'est pas encore connue mais elle aura lieu entre le mois de janvier et février

Michel HERMET donne la parole à Philippe FAURE BRAC qui a représenté l'UDSF à la réunion de la fête de la Gastronomie

« L'UDSF est en partenariat avec cet événement qui aura lieu les 20/21/22 septembre prochain. L'idée du président HERMET c'est de proposer des ateliers, des événements ou toutes autres choses autour du vin à tout le public, des caves, des restaurants ... »

Point n°6 : Elections à l'ASI

Michel HERMET propose aux membres que la France soit présente lors de la prochaine élection à la présidence de l'ASI.

Mais la perspective lointaine de cette élection susceptible d'être décalée, ne nous autorise pas à nous étaler sur le sujet

Vote adopté à l'unanimité

Philippe FAURE BRAC propose d'étudier assez rapidement la possibilité de proposer à l'ASI de recevoir le concours du Meilleur Sommelier du Monde en 2019 en France

30 ans après le sacre de Serge DUBS en France cela sera un excellent anniversaire avec également celui de la création de l'ASI. Le président HERMET avait fait acte de candidature pour l'organisation du MSM n'est pas du tout hostile à étudier la possibilité de réfléchir à la faisabilité de ce prestigieux événement

L'assemblée semble très favorable à cette idée

Calendrier

27 Octobre 2014 : Finale du concours du meilleur sommelier de France à Beaune

28 Octobre 2014 : Assemblée Générale en BOURGOGNE à Beaune

Michel HERMET clôture ce conseil d'administration en remerciant l'ensemble de membres présents et en cédant la Parole au Président de l'association des Sommeliers Lyonnais et Rhône Alpes, Laurent DERHE ; ce dernier remercie l'ensemble des présents et propose le programme des réjouissances à venir.

Le président

Fabrice Sommier pour la secrétaire.

